

Démilitarisation et reconversion de l'héritage militaire

L'exemple de Metz Métropole

*Demilitarisation and reconversions of the military heritage - The case of the city
of Metz*

Anne Mathis et Denis Mathis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/paysage/11368>

DOI : 10.4000/paysage.11368

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences
appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de
Lille, Agrocampus Angers

Référence électronique

Anne Mathis et Denis Mathis, « Démilitarisation et reconversion de l'héritage militaire », *Projets de
paysage* [En ligne], 11 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 10 décembre 2020. URL :
<http://journals.openedition.org/paysage/11368> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.11368>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

Projets de paysage

Démilitarisation et reconversion de l'héritage militaire

L'exemple de Metz Métropole

Demilitarisation and reconversions of the military heritage - The case of the city of Metz

Anne Mathis et Denis Mathis

- 1 L'hypermilitarisation est un des traits marquants des paysages de certaines villes européennes aux XIX^e et XX^e siècles, notamment Poznań, Toruń, Przemyśl, Strasbourg, Liège, Anvers, Ulm. Ce phénomène a conduit à l'empilement de ceintures de forts détachés et de ceintures fortifiées, de quartiers de casernes et d'entrepôts, de terrains de manœuvre et de glacis. Ces infrastructures occupent et quadrillent l'espace, marquent le paysage de la ville et de ses périphéries. Le déploiement de l'armée établit un vaste périmètre autour de celle-ci produisant une métropole militaire. Elle amplifie alors les contraintes et les servitudes tout en organisant un marquage symbolique et visuel, traduisant la puissance et l'appropriation de l'espace : c'est l'affichage de la souveraineté.
- 2 Le modèle de la ville citadelle, même lorsqu'il intègre bastions et ouvrages détachés, est dépassé spatialement par celui de la ville militaire des XIX^e-XX^e siècles. Le changement d'échelle génère plus nettement les ruptures, les discontinuités et les fragmentations même si la commande militaire planifie encore entièrement la ville et forge un tout militaire. Toutefois, il faut désormais distinguer visuellement la ville de ses espaces militaires.
- 3 Dans le processus de fabrique de la ville, la militarisation est une chance car elle s'accompagne du déploiement de vastes infrastructures, notamment les gares, et de l'arrivée de nouveaux habitants qu'ils soient civils ou militaires. La construction de la ville de garnison est, comme l'a souligné Denis Mathis (2011), à l'échelle des petites villes hypermilitarisées du Sud mosellan, un processus très rapide, inscrivant la ville dans une dynamique urbaine et démographique. La réalisation des quartiers et des ceintures militaires stimule des secteurs de l'économie (constructions,

approvisionnement) et crée une dynamique urbaine avec création de nouveaux quartiers civils. Cependant, elle entraîne aussi la fermeture des îlots militaires au cœur de l'espace urbain et impose à la ville des contraintes foncières fortes autour des ceintures fortifiées. Metz a connu ce processus de déploiement et d'empilement militaire, qui a fait de cette ville une des plus militarisées d'Europe. Au sein de l'espace messin, l'empreinte militaire est particulièrement perceptible et fait partie du paysage urbain.

- 4 La ville s'est soumise aux contraintes de l'armée, elle a vécu de ses liens, les a intégrés à son identité : Metz la pucelle reste cette ville fortifiée inviolée¹. Cette fierté locale a longtemps été relayée nationalement par les élites militaires allochtones, dans un contexte de convergence et d'intégration aux valeurs messines, forgeant une identité civilo-militaire qui se retrouve dans les permanences visuelles. En cela les questions militaires ont été, dans un temps long, intimement liées aux valeurs messines. Le processus de démilitarisation et la perte de fonction traduisent un déclassé et remettent en cause la mémoire collective municipale et celle de son agglomération. C'est dans ce contexte messin qu'il faut comprendre les réhabilitations des infrastructures militaires. La démarche de sauvegarde de ces héritages architecturaux s'inscrit dans un processus de conservation et de mutation fonctionnelles destiné à redonner un avenir à ces bâtiments dont la valeur historique et paysagère se mêle étroitement à la nécessité municipale de préservation de l'histoire locale et nationale.
- 5 Aujourd'hui, cette démarche de patrimonialisation concerne tout autant les héritages des déploiements militaires français et allemands. Pourtant ces derniers ont été le fruit d'une puissance occupante, soulignant sa force et l'ordre nouveau du II^e Reich (1871-1918). La symbolique de ces espaces s'est transformée, apaisée², la valeur de l'héritage architectural l'a emporté sur les rancœurs, comme pour l'ensemble des villes d'Alsace Moselle. Avec les redéploiements et la diminution des effectifs des forces armées qui marquent la fin du xx^e siècle, Metz est entré dans un processus de démilitarisation avec une question majeure : que faire des friches militaires ?
- 6 Par le passé, le processus qui conduisait à la résiliation et à l'aliénation par l'armée de ses domaines a souvent été long (surtout si on compare ces cessions au rythme des déploiements lors de la militarisation). Aussi les infrastructures recivilisées étaient souvent dégradées et peu valorisables d'où le choix de procéder à l'effacement visuel de la friche militaire. Aujourd'hui, les contraintes budgétaires et la mise en place des contrats de redynamisation de sites de défense (CRSD) accélèrent les mécanismes de cession et de retour de ces espaces à la vie civile. D'autre part, dans le processus de la fabrique de la ville, un des enjeux reste l'ouverture de ces îlots fermés pour rompre l'enclavement conceptuel et congénital de l'îlot militaire ; faire tomber les murs des casernes c'est réunifier territorialement et visuellement l'urbanisation militaire et l'urbanisation civile. Enfin, s'il est parfois difficile d'envisager une reconversion fonctionnelle d'un quartier militaire, que faire des grandes enceintes militaires ? Les ouvrages fortifiés peuvent-ils rester comme des îlots au cœur de l'étalement urbain ? Avec les ouvrages du mont Saint-Quentin, une démarche paysagère originale s'inscrit à l'échelle de Metz Métropole et correspond aux enjeux de l'ancienne métropole militaire.

Empilements militaires et aménagements d'une grande ville de garnison

- 7 Dès le XVI^e siècle, la ville fortifiée médiévale se transforme pour devenir une place forte avec citadelle. C'est au sein de cette dernière que les premiers bâtiments à vocation militaire sont construits, tel le Magasin aux Vivres³, ou reconvertis, telle la chapelle de Saint-Pierre-aux-Nonnains⁴. La fonction militaire messine est désormais affirmée.

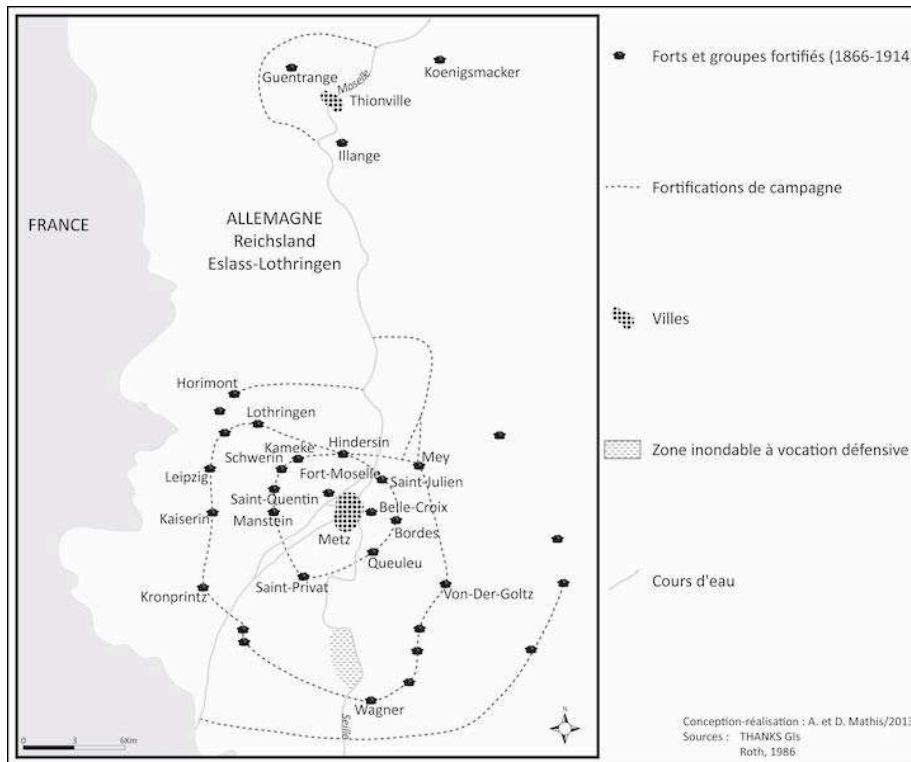
Quand « Metz couvrait l'État »

- 8 Pour Louis XIV, si « les autres places du royaume couvrent la province, Metz couvre l'État ». Ainsi débute la surmilitarisation de l'espace messin qui s'amorce fin XVII^e siècle mais surtout au XVIII^e siècle. De Vauban (1633-1707) à Cormontaigne (1695-1752), les déploiements se poursuivent avec la réalisation des premiers ouvrages détachés (fort de Bellecroix, fort Moselle, redoute de la Seille). Les premières casernes sont édifiées aux frais de la ville et de l'évêque de Metz : caserne de cavalerie du fort Moselle (1742-1753), caserne d'infanterie (artillerie) du fort Moselle (1732-1734), caserne Chambière (1732-1743).
- 9 Au XIX^e siècle, Metz fait l'objet d'un vaste projet de modernisation de ses fortifications. Une nouvelle ceinture fortifiée s'ébauche en 1867-1868 avec la mise en œuvre de grands ouvrages détachés (Saint-Quentin, Plappeville, Saint-Julien et Queuleu, Saint-Privat, Déroulède, des Bordes, Decaen). Lorsque débute la guerre franco-prussienne de 1870, cette ceinture n'est pas achevée, certains forts sont seulement à l'état de projet. Toutefois, cette ceinture fortifiée reste marquée par les défaites françaises de la guerre franco-prussienne, par le siège de Metz et la capitulation du maréchal Bazaine : *Metz n'est plus l'inviolée*.

Metz : vitrine du nouvel Empire allemand

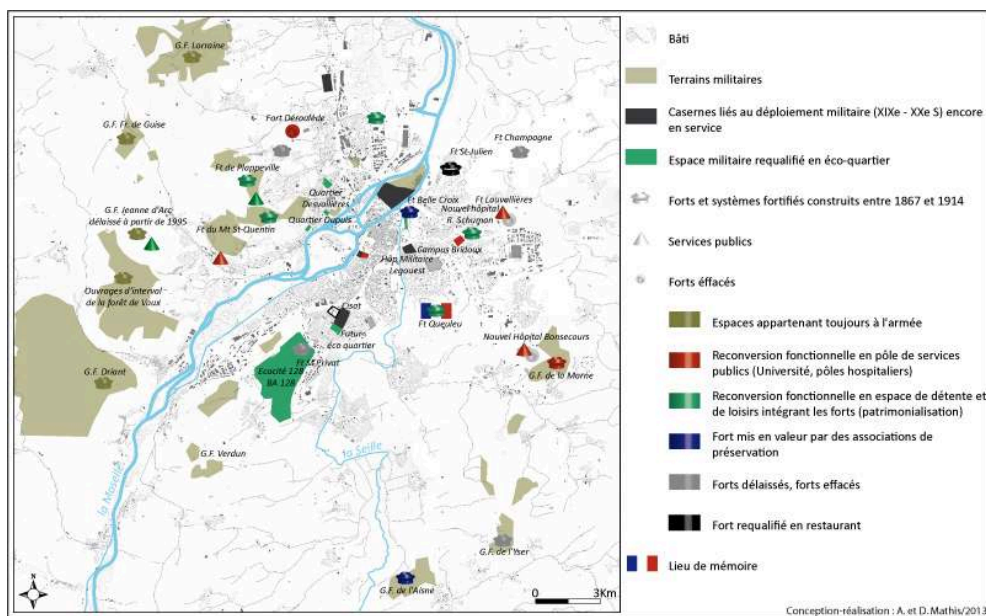
- 10 L'annexion de Metz et de la Moselle (*Reichsland Elsass-Lothringen*) par l'Empire allemand renforce les déploiements militaires dans et surtout autour de Metz. C'est la phase de l'hypermilitarisation qui transforme la ville en un grand camp retranché façonnant une métropole militaire. Metz est destiné à devenir le rempart de l'Empire. La ligne des grands forts débutée durant le Second Empire est achevée et complétée suivant les théories du général von Biehler⁵ (1818-1886). La construction d'une seconde ligne de neuf groupes fortifiés⁶ débute en 1899. Cette militarisation périurbaine permet de relier les places de Metz et de Thionville, protégeant ainsi la vallée de la Moselle (*Moselstellung*).

Figure 1. Les deux ceintures fortifiées de Metz



- 11 Pour accueillir une garnison importante destinée à servir les forts (elle atteindra à la veille de la Première Guerre mondiale plus de 25 000 hommes), il faut également un important déploiement de casernes. Entre 1877 et 1905, 17 grands quartiers de casernes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie ou encore du génie se construisent à la fois dans Metz et à la périphérie messine.

Figure 2 : L'empilement militaire messin



- 12 Le déploiement militaire allemand, s'étalant sur près de 30 ans, présente des styles différents : néoclassique, wilhelminien, néorenaissance rhénan, villas. Les matériaux utilisés évoluent également de la pierre de taille en provenance des carrières de Jaumont propre au style de Metz, à des constructions en brique et colombage. La rapidité de construction des grands quartiers militaires n'empêche pas une réalisation soignée ; l'urbanisation militaire avait une vocation symbolique et devait marquer la puissance de l'Empire⁷.

Le dynamisme militaire acteur de la rénovation urbaine : la ville impériale

- 13 L'essor militaire s'accompagne d'une modernisation de la ville et de la naissance de la ville impériale. Une partie de la vieille ceinture des remparts médiévaux est effacée et remplacée par un quartier neuf aux styles architecturaux éclectiques. Le paysage urbain qui naît à l'époque est fortement décrié. Maurice Barrès (1909, p. 13) dénigrait ces nouveaux quartiers :

« On tombe sur un quartier tout neuf où des centaines de maisons chaotiques [...] une folie des grandeurs déchaîne d'énormes caravansérails et des villas bourgeoises, encombrés de sculptures économiques et tapageuses... tout ce quartier neuf vise à la puissance et à la richesse, n'est que mensonge, désordre et pauvreté de génie. »

François Roth, dans *l'Histoire de Metz*, porte ce jugement sur la « ville neuve », « avec le recul du temps, sa modernité agressive s'est estompée, la qualité des constructions contraste avantageusement avec d'autres plus récentes » (1986). En fait, l'ensemble présente une diversité architecturale exceptionnelle. La fabrique de la ville wilhelminienne produit de multiples approches stylistiques néoromanes, néogothiques ou encore néorenaissances qui tranchent avec l'urbanisme classique né des déploiements militaires français.

- 14 La fin de la Première Guerre mondiale et le retour de Metz à la France n'entraînent plus de grandes évolutions dans le déploiement des infrastructures militaires. Après cette phase de construction intensive, l'armée française réoccupe les lieux. Il s'agit désormais du temps de la gestion des infrastructures au gré de la vie de la garnison et de ses évolutions⁸. Ces infrastructures sont trop vastes dans le contexte dual Metz-Nancy et de la rectification frontalière. Les paysages militaires urbains messins sont les héritages de quatre siècles d'affrontements et de déploiements autochtones et allochtones. Ils soulignent les formes de la ville contrainte et aujourd'hui, avec la démilitarisation, ils peuvent servir de point d'appui dans une politique de valorisation des paysages urbains et de patrimonialisation.

Quelles formes de reconversions ?

- 15 Après l'hypermilitarisation des villes de garnison des frontières de l'Est, les modifications des déploiements militaires vont lentement restituer à la ville de nombreuses infrastructures : c'est le processus d'aliénation. Ce dernier s'effectue souvent avec retard, nécessitant le recours à la loi. Le processus de démilitarisation s'est accéléré depuis la fin de la guerre froide et la professionnalisation des armées entreprise depuis 1995. Pour Metz, le plan national de modernisation de la défense de

juillet 2008 a entraîné le départ de plus de 5 000 emplois militaires et civils⁹. Aujourd'hui, les multiples déclassements laissent un vaste héritage composite fait d'espaces enclavés ou d'îlots fermés, avec un paysage de casernes et de forts. L'enjeu à l'origine pour Metz puis pour Metz Métropole¹⁰ consiste à requalifier ces espaces en cherchant à conserver une part de l'héritage architectural et paysager.

Du recyclage foncier au recyclage fonctionnel

- 16 Le processus de démilitarisation débute dès l'après Seconde Guerre mondiale. En 1946, le conseil municipal reprend les casernes du fort Moselle, les casernes Chambière, Féraudy et Krien ainsi que les bâtiments-entrepôts déjà à forte valeur historique et patrimoniale comme Saint-Pierre-aux-Nonnains. Par la loi n° 54-364 de 1954, les forts (Bellecroix, Saint-Julien, des Bordes, Saint-Privat, Decaen), les batteries de la Horgne (Sablou)... passent du domaine public militaire au domaine privé de l'État. La première ceinture fortifiée de Metz est partiellement démilitarisée. L'espace urbain peut désormais s'affranchir des zones de servitudes autour des forts¹¹.
- 17 Pour la ville il s'agit d'une respiration foncière, car Metz a toujours été une ville contrainte, embastionnée depuis le XVIII^e siècle, ceinturée de forts au XIX^e siècle. Certes, durant l'annexion, sur décision impériale, la ville avait pu s'étendre (rénovation et construction de la ville impériale). Mais elle étouffait sous les nouvelles servitudes militaires qui bloquaient toutes extensions urbaines et périurbaines. Ainsi, dans ce contexte, l'espace dégagé est réutilisé, consommé dans de nouveaux projets urbains ou pour déployer de nouveaux services. En cela le processus de production de la ville est « a-patrimonial » et s'inscrit dans une logique purement foncière.
- 18 La caserne Féraudy désaffectée est détruite, son site est réoccupé par la caserne des sapeurs-pompiers. La levée des servitudes autour du fort de Queuleu permet de réaliser la prison en 1979, puis de construire le quartier des Hauts-de-Queuleu au début des années 2000... La démarche de préservation des casernes et des délaissés de l'armée débute dans les années 1980. Ainsi, les casernes Roques à Longeville-lès-Metz sont désaffectées en 1970 et depuis 1980 elles sont recyclées, rebaptisées résidence Saint-Quentin accueillant des chambres étudiantes, des logements universitaires et des logements sociaux. L'ensemble de l'ancien quartier d'infanterie a conservé sa structure pour préserver un bâti de qualité.
- 19 En 1984, les casernes Grandmaison à Queuleu subissent le même processus et sont transformées en maison d'accueil et en logements pour personnes âgées. La réutilisation des vastes bâtiments s'inscrit dans une démarche symbolique liée à l'image sécurisante de l'îlot militaire. L'abandon et l'aliénation des quartiers militaires messins tels que le quartier Bridoux, désaffecté en 1990 et reconverti en 1993, offrent une belle réhabilitation dans un souci de conservation d'une caserne à forte valeur architecturale, pour répondre aux besoins d'espaces de l'université de Lorraine.
- 20 Les enjeux de préservation ont été parfois difficiles à mettre en œuvre, compte tenu du nombre d'espaces à reconvertir et de la nécessité de trouver une nouvelle fonctionnalité tout en essayant de préserver la marque architecturale, voire l'esthétisme des espaces militarisés anciens. Ainsi, si l'ancien arsenal a été reconverti en salle de spectacles, en revanche le Magasin aux Vivres souligne les limites de cet exercice pour la municipalité. Ce vaste bâtiment construit en 1569 a été occupé par l'armée jusqu'en 1970. Après plusieurs projets, il n'a pu être transformé par la ville, a

été revendu pour finalement être transformé en hôtel de luxe et en restaurant gastronomique qui assurent la continuité d'usage et la reconversion du site.

Reconvertir durablement pour conserver : le modèle écoquartier

- 21 La réhabilitation/rénovation des anciennes casernes Vauban à Freiburg im Breisgau (Allemagne) a été un événement fondateur dans la démarche de valorisation, de revitalisation et de régénération des friches militaires. Si la part de conservation de l'héritage militaire reste modeste, elle est sans réelle mise en valeur. La réalisation de l'écoquartier Vauban sur le site de l'ancien quartier militaire apparaît pour les acteurs publics et les aménageurs comme la solution de reconversion des friches militaires.
- 22 Désormais toutes les villes qui récupèrent leurs quartiers militaires semblent adopter la solution de l'écoquartier. C'est le modèle choisi en France comme en Allemagne (casernes Foch et Estienne à Landau, quartier de Lattre-de-Tassigny à Saarlouis, quartier Thurot à Haguenau, quartier Gérôme à Sarrebourg). Pour l'agglomération messine la solution écoquartier est inscrite régulièrement dans le CRSD et concerne les quartiers libérés, particulièrement les quartiers Lizé et Reymond (Montigny-lès-Metz) mais aussi, en changeant d'échelle, la base aérienne 128 (Écocité 128). Malgré de nombreuses ébauches depuis l'annonce de sa création, et comme l'affirme Pierre Ginet (2011), c'est « un projet dont les contours ne sont pas encore précisément établis et dont la livraison s'inscrit dans une perspective probable de plusieurs décennies ». L'Établissement public foncier de Lorraine (EPFL) apporte son concours ou dirige et finance les études techniques, des prestataires prenant en charge ensuite le projet.
- 23 En fait, c'est la réponse immédiate lorsque les villes réintègrent les espaces militaires. Le modèle écoquartier promeut la mixité, la réhabilitation et l'écoconstruction, mais aussi la patrimonialisation d'une partie de l'héritage. En élaborant une reconversion comme le souligne Régis Neyret (2004) : « C'est le meilleur allié du développement durable, puisqu'il a déjà fait preuve de sa durabilité dans le temps et dans l'espace. » Pourtant la duplication structurelle ne crée pas un habiter d'écoquartier. En revanche, la régénération des casernes Steinmetz illustre un projet privé à forte valeur patrimoniale.

Une valorisation du patrimoine militaire : les anciennes casernes Steinmetz

- 24 Un des projets de patrimonialisation le plus abouti concerne les anciennes casernes Steinmetz et les infrastructures des magasins à blé qui bordent et encadrent le boulevard de Trèves. Cet espace militaire dégradé et déclassé constitue un « point noir » de l'urbanisme messin depuis près de trente ans. Adossées au fort délaissé et au quartier de grand ensemble de Bellecroix¹², les casernes délabrées sont menacées de destruction. Construites en 1878-1880, délaissées progressivement au cours des années 1980, les casernes Steinmetz, situées sur un axe d'entrée de ville, voient passer quotidiennement 40 000 véhicules et offrent au regard des automobilistes leurs grandes façades monumentales, salies et sans fenêtres.

Figure 3. Les casernes Steinmetz bordant le boulevard de Trèves



Source : Anne Mathis, 2013.

Figure 4. Bâtiments avant la réhabilitation



Source : D. Brion/Loterr/2013.

- 25 Cet îlot urbain a perdu toute utilité pour l'armée qui laisse une friche sans valeur patrimoniale en raison de son image négative. Les casernes « squattées », le cadre paysager du boulevard de Trèves, la proximité de la zone urbaine sensible de Bellecroix

étaient des obstacles pour une démarche de réhabilitation. Cette « verrue » ne semble pas avoir d'avenir. Pourtant, c'est un opérateur privé qui mise sur le retraitement de ces bâtiments dont la forte valeur architecturale constitue un atout (Fig. 5). Les travaux de réhabilitation traitent progressivement cet îlot produisant 4 000 m² de commerces et 12 000 m² de bureaux.

Figure 5. Les casernes Steinmetz réhabilitées



Source : D. Brion/Loterr/2013.

- 26 L'opération urbaine transforme totalement le paysage de cette entrée de ville. Elle est accompagnée par un traitement de la structure viaire qui en redimensionne l'axe majeur. La desserte des commerces est facilitée par la réalisation de bretelles qui sépare trafic résidentiel et commercial du quartier avec le transit empruntant le boulevard. De cette façon l'axe principal ne connaît ni ralentissements ni gêne du stationnement urbain. Ce dédoublement viaire s'accompagne d'espaces de stationnement destinés à la clientèle et aux emplois du site.

Figure 6. La réorganisation du réseau viaire



Source : Anne Mathis, 2013.

- 27 Désormais, la patrimonialisation a apporté une importante plus-value de part et d'autre des casernes. Le processus de gentrification qui s'opère est vu comme une opportunité dans le processus de réhabilitation et de désenclavement de la zone urbaine sensible de Bellecroix. En effet, les projets urbains de l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (Aguram) concernant ce quartier de grand ensemble cherchent à relier ce dernier à l'espace rénové. Les enjeux concernent désormais les imposantes infrastructures du fort de Bellecroix aujourd'hui partiellement délaissées. Il est nécessaire de sécuriser ce lieu, de favoriser les axes permettant de relier Bellecroix et casernes Steinmetz, d'assurer l'entretien et le traitement de cette friche militaire qui servait jusqu'à présent de frontière dans la ville.
- 28 La dynamique qui s'est opérée au boulevard de Trèves et à l'échelle d'un quartier messin illustre les mécanismes de régénération par la patrimonialisation et le lien avec les phénomènes de gentrification comme l'a démontré Vincent Veschambre (2008). En marge de l'entrée de ville, les casernes Steinmetz (comme le fort de Bellecroix) n'étaient qu'une friche attendant d'entrer dans un cycle de démolition et de reconstruction. Ces bâtiments, sauvegardés et requalifiés, font revivre un quartier, modifiant la fonction de cet espace de transit en un lieu de vie. La caserne est devenue le symbole de cet îlot dont on cherche à étendre la dynamique. Le projet de réhabilitation des casernes s'inscrit dans une démarche où il a été considéré que les constructions militaires déclassées avaient un avenir, c'est-à-dire qu'elles pouvaient s'inscrire dans un nouveau projet urbain, normalisant l'îlot militaire au sein de la ville. Les casernes, bien que construites à la période sensible de l'annexion, ont perdu leur rôle symbolique voulu par leur constructeur.

Figure 7. De l'iconoclastie à la mise en valeur



Écusson représentant l'aigle impérial allemand protégeant Metz. Décapité, il est aujourd'hui conservé et mis en valeur.

Source : Anne Mathis, 2013.

- 29 Occupées par l'armée française de manière « apatrimoniale », elles sont désormais considérées par la population messine comme un héritage collectif à valoriser. Le boulevard de Trèves introduit « la question du patrimoine, dans sa relation au renouvellement urbain [...]. Cette notion de patrimoine est liée à l'obsolescence d'un héritage et à la reconnaissance d'une nouvelle valeur, qui n'est plus celle de la valeur d'usage » (Veschambre et Popa, 2009). La production d'un nouvel habiter souligne la réussite de la reconversion patrimoniale et son appropriation (Gravari-Barbas, 2005). Les synergies qui s'établissent désormais autour des casernes illustrent leur valeur dans la reconquête des îlots urbains déclassés. Au-delà de la réutilisation du lieu, c'est la dynamique dans la transformation de l'habiter par l'appropriation patrimoniale des casernes puis du fort qu'il faut souligner.
- 30 Dans cette démarche de valorisation de l'espace militarisé, les ceintures fortifiées représentent également un enjeu dans la politique patrimoniale messine.

Redonner un avenir à des éléments de la ceinture fortifiée

- 31 La démilitarisation des grandes enceintes de forts détachés s'effectuant progressivement, l'aliénation des espaces militaires se fait tout aussi lentement, rendant difficile la mise en œuvre d'une démarche de valorisation globale pour les villes.

À propos des enceintes fortifiées

- 32 Les vestiges des vieilles enceintes, pour qui « les sensibilités ayant évolué et l'intérêt pour ces murs historiques n'ayant fait que grandir, on en vient à exiger la conservation dans un état remarquable d'ouvrages qui ont pourtant déjà bien souffert, ou qui n'avaient pas forcément vocation à perdurer » (Besson, 2011), s'inscrivent dans des processus patrimoniaux. En effet, la démilitarisation de ces espaces, lorsqu'elle a su conserver des vestiges des fortifications, a souvent permis de belles réalisations de ceintures « vertes » s'organisant en esplanades, en parcs et en jardins associés et soutenus par des lignes d'eau et canaux, héritages des anciens fossés. Ces projets urbains intègrent les fortifications dans le processus actuel de construction de la ville, comme l'a souligné à Lille Étienne Poncelet (2011) ou encore à Grenoble où les emprises militaires ont constitué une opportunité foncière avant d'être intégrées à un processus patrimonialisant (Grandvoinet, 2011). Ce recyclage permet de conserver l'héritage en construisant une mise en valeur paysagère de qualité. Les fortifications servent alors de décors accompagnant un processus urbain rendu possible par la ressource foncière.
- 33 D'autre part et comme l'ont souligné Anja Reichert-Schick et Ingo Eberle (2011), dans une comparaison au sein de la Grande Région, la perception de cet héritage diffère selon les États. Si en Allemagne, le choix de la démolition apparaît bien plus systématique, en revanche, au Luxembourg, il s'agit d'un véritable projet urbain et patrimonial. Comme en témoignent les reconstructions des tours Vauban ou encore des anciens bastions de Niedergrünwald, Obergrünwald et de Thüngen. Luxembourgville, ancienne Gibraltar du Nord, a su reconstruire son passé militaire et aménager un espace à vocation touristique. Le classement Unesco en 1994 du patrimoine militaire allochtone peut s'analyser comme un projet identitaire national d'une petite ville-capitale résolument ouverte sur l'Europe et le monde.

Patrimonialiser ce qui fait mémoire ?

- 34 Les processus patrimoniaux n'existent que lorsque les forts font « mémoire ». Donc pour les enceintes contemporaines, leur effacement apparaît comme la solution la plus évidente. Une fois que le périmètre des glacis a été occupé par la ville, le fort reste souvent un isolat laissé à l'abandon au cœur d'une forêt de reconquête. L'espace militaire des enceintes fortifiées contemporaines représente presque toujours une opportunité foncière comme a pu le souligner Marie-Clotilde Meillerand à Lyon (2011). Trop excentré par rapport au cœur de la ville, il n'entre pas réellement dans les processus de mise en valeur des enceintes bastionnées des XVII^e et XIX^e siècles.
- 35 Pour les grandes ceintures fortifiées contemporaines, les recyclages urbains apparaissent plus délicats à mettre en œuvre. Les armées cédant progressivement les ouvrages fortifiés à chaque phase de restructuration, à charge pour les villes, acquéreuses, de leur construire un avenir ou d'entrer dans la phase de démolition et d'affronter le risque de « conflits » avec les associations de défense du patrimoine, comme dans la situation de Saint-Étienne (Zanetti, 2010)...
- 36 Pour Metz, les forts n'ont pas un passé militaire qui pourrait construire une image positive en vue d'une patrimonialisation. Les forts ont vécu seulement la capitulation de Bazaine en 1870 et surtout les combats de la libération de Metz en 1944. Il n'y a pas de lutte épique entrant dans la construction de l'identité nationale ou municipale. Seul

le fort de Queuleu, qui a servi de lieu d'internement pendant l'annexion de 1940-1944, peut entrer dans une démarche de souvenir et de commémoration propre aux lieux de mémoires.

- 37 L'intérêt pour ces grands complexes fortifiés est tardif, souvent en raison de l'absence de connaissances et d'inventaires de ces systèmes. Ainsi, à propos des forts créés par von Biehler à Strasbourg, dans un contexte militaire similaire à celui de Metz, Marie-Dominique Waton (2011) a rappelé que c'est l'intérêt pour la période d'occupation allemande qui est récente. Jusqu'à présent les retraitements des éléments des ceintures fortifiées qui ont déjà été démilitarisés ont produit des formes très diverses. Seul le fort de Verny (groupe fortifié de l'Aisne) a fait l'objet d'un traitement purement lié à l'exploitation touristique. Géré par l'Association pour la découverte de la fortification Messine, l'ouvrage est le seul à être ouvert au public.
- 38 À Metz aussi de nombreux forts ont été considérés comme réserves foncières sans faire l'objet d'un retraitement particulier. Ainsi, ces friches forestières ont pu matérialiser une frontière tel le fort de Bellecroix ou encore le fort Déroulède à Woippy. Ces délaissés forment des îlots d'insécurité. Cette dernière est duale : elle est la conséquence d'une position marginale, zone peu ou non passante, générant un sentiment sinon un risque d'insécurité urbaine. Toutefois, l'opération d'aménagement qui ouvrirait cette enclave sur les quartiers périphériques obligerait à réaliser des travaux de sécurisation des constructions du fort pour le public. C'est cependant ce qui a été mis en œuvre aux forts de Queuleu et Gambetta. Dans ces deux cas, l'emprise foncière des forts a été utilisée pour réaliser des parcours de santé. Avec la réutilisation du fort Saint-Julien, nous touchons une reconversion plus aboutie. Les casernements du fort accueillent un restaurant qui exploite la valeur architecturale du bâtiment ainsi que le cadre particulier dans un contexte périurbain. La reconversion fonctionnelle met en perspective la patrimonialisation.

Le mont-Saint-Quentin : un enjeu d'avenir

- 39 L'opération urbaine qui concerne les sites des fortifications du mont Saint-Quentin (77 hectares) et du fort de Plappeville (46,3 hectares) constitue actuellement l'enjeu le plus important pour la reconversion et la patrimonialisation d'une partie de la ceinture fortifiée messine. Metz Métropole s'est portée acquéreuse du site afin de redonner un avenir à cet élément du patrimoine militaire qui sert de pivot à la valorisation du site.

Figure 8. Le fort de Plappeville



Source : A. Humbert/Loterr.

- 40 Le fort illustre la transition entre la France et l'Allemagne, il symbolise le siège de Metz en 1870 et la défaite. Bien que n'ayant joué aucun rôle dans les deux grandes batailles de Rezonville et de Saint-Privat, il est lié à la construction mémorielle autour des « champs de bataille » et à la mise en valeur muséographique de la guerre de 1870 à Saint-Privat, ainsi qu'au destin de la Moselle et à la construction européenne autour de la maison Robert Schuman à Scy-Chazelles.
- 41 La démarche mémorielle est relayée par le site remarquable du plateau surplombant dont la valeur pour la ville est particulièrement symbolique. C'est également un vaste espace naturel (675 hectares du mont ont été classés en réserve naturelle en 1994). À ce titre, l'espace des forts a finalement assuré la protection relative du site. Mais il faut considérer que les forts ne sont que des éléments surimposés pour un lieu à forte valeur paysagère et environnementale. Ce vaste espace rendu à la vie civile connaît une phase de dépollution avant le réaménagement du plateau en lieu de loisirs et de détente pour l'agglomération et la mise en valeur touristique des éléments de la fortification (sécurisation, réhabilitation, accessibilité).
- 42 C'est finalement un traitement paysager d'une trouée verte qui se dessine et il faut considérer que l'élément militaire est une spécificité particulière, constituant une plus-value. Cette démarche à la fois environnementale, postmilitaire et paysagère s'inscrit dans l'affirmation qualitative des paysages des Côtes de Moselle. Elle s'accompagne de la renaissance du vignoble mosellan (classé AOC en 2011) désormais soutenu par une « Route des vins du Pays Messin » dont le cœur est aujourd'hui accroché aux pentes des villages périurbanisés et gentrifiés de Châtel-Saint-Germain, Lorry-lès-Metz, Scy-Chazelles, Lessy...
- 43 La valorisation patrimoniale de l'espace du mont Saint-Quentin n'est qu'un élément complémentaire dans la fabrique de l'espace métropolitain. Son intégration et son

appropriation organisent un processus patrimonial qui cherche à produire un paysage de qualité profitable à la valorisation des communes périurbaines. La complexité a été d'assurer la transformation d'un héritage militaire en grande partie allochtone où le marquage architectural, donc visuel, risquait de constituer un frein au processus de patrimonialisation. Contrairement à des villes comme Saint-Nazaire ou Lorient où le marquage militaire allemand est un élément remarquable dans la ville, ce qui peut faciliter son intégration et l'émergence de projets urbains de reconversion-patrimonialisation (Prelorenzo, 2011 ; Lecardane et Tesoriere, 2011), à Metz ainsi qu'à Strasbourg, il constitue une des identités de la ville.

Conclusion

- 44 La démilitarisation de l'espace de la métropole messine marque un tournant dans le vécu de la ville. Le départ de nombreux régiments corrige l'hypermilitarisation de la ville et de son agglomération. Le déploiement militaire correspond désormais à celui d'une métropole régionale. Le processus de démilitarisation et d'aliénation des espaces militaires qui s'opère à Metz depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a d'abord produit un effacement, car la ville, contrainte par les servitudes, avait besoin d'espace. Aujourd'hui, la répétition des départs laisse de vastes friches militaires en ville, mais également à la périphérie. Les espaces rendus à la ville sont considérables et constituent un enjeu dans les dynamiques de construction de Metz Métropole.
- 45 La patrimonialisation d'une partie des héritages permet de ne pas rompre l'identité forgée par les servitudes anciennes liées à la présence de l'armée. En cela, comme l'ont souligné Pierre Ginet et Laurène Wiesztort, la valorisation du patrimoine militaire messin permet à la fois de se différencier, de se rassembler et de se développer (2013). L'assujettissement de la ville au militaire s'est inscrit dans la pierre des casernes et a établi l'identité de la ville. Metz est la grande ville militaire de l'Est de la France, à l'heure de la démilitarisation, l'affirmation patrimoniale de cet héritage original rejoint finalement ce qui a été entrepris à Luxembourg-ville avec la réactivation de l'héritage militaire sous couvert du classement par l'Unesco. Ainsi comme l'affirme Régis Neyret (2004) :
- « Le patrimoine est un héritage, c'est-à-dire un gisement que l'on peut soit dilapider, soit exploiter comme une valeur ajoutée ; c'est un symbole de modernité, car il a toujours été le produit d'une création [...] »
- 46 Le destin de Metz forgé par l'antagonisme franco-allemand a produit un style original où les grands ensembles militaires, qui même rendus à la vie civile, rappellent ce passé. Maintenir ces derniers n'est pas purement œuvre de mémoire, ils sont l'identité messine. La démarche de démolition, l'effacement auraient pu s'inscrire dans le cadre des enjeux conflictuels entre la France et l'Allemagne, que ce soit en 1918 ou en 1944-1945. L'héritage désormais apaisé peut s'inscrire dans l'appropriation, l'exploitation et la valorisation. Les casernes Steinmetz, qui font suite à la régénération de l'arsenal ou de Saint-Pierre-aux-Nonnains, prouvent que Metz a su redonner un avenir à ses grandes infrastructures militaires. Ce patrimoine s'inscrit toujours dans des opérations de régénération du tissu urbain, redonnant une fonctionnalité qui valorise l'héritage et maintient celui-ci en mouvement, s'affranchissant des concepts de sanctuarisation.

- 47 Conserver le patrimoine en mouvement, c'est quitter l'approche muséographique et rendre le patrimoine vivant, c'est-à-dire capable de générer une plus-value économique, commerciale, culturelle ou résidentielle en étant intégré au sein de l'écosystème urbain. La requalification des espaces militaires qui accompagne les nombreux projets urbains messins s'inscrit dans la démarche de protection (définition d'un périmètre sauvegardé en 2010) et de labellisation (ville d'art et d'histoire en 2012). Elle participe au marketing territorial aboutissant à la présentation d'un dossier de classement Unesco de ville impériale, qui a évolué pour finalement s'étendre au cœur historique de la ville et à l'extension allemande... Finalement, comme l'a évoqué Guy Di Méo, « il devient difficile de distinguer l'idéologie patrimoniale et l'idéologie territoriale » (1995).
-

BIBLIOGRAPHIE

Barrès, M., *Colette Baudoche*, 1909, p. 13.

Besson, C., « Les fortifications urbaines : une archéologie spécifique ? L'exemple de Paris », *In Situ*, n° 16, mise en ligne en mai 2011, URL : <http://insitu.revues.org/140>.

Di Méo, G., « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Société*, n° 78, 1995, p. 16-33.

Ginet, P., « Les restructurations militaires en Lorraine : enjeux d'aménagement à différentes échelles », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 51/1-2, mis en ligne en juillet 2011, URL : <http://rge.revues.org/3242>.

Ginet, P., Wiesztort, L., « La place de la mémoire dans les aménagements territoriaux, un enjeu géopolitique. », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 53/3-4, mis en ligne en décembre 2013, URL : <http://rge.revues.org/5059>.

Grandvoinet, P., « Les emprises militaires dans l'urbanisme grenoblois du xx^e siècle : des opportunités foncières au patrimoine paysager », *In Situ*, n° 16, mise en ligne en mai 2011, URL : <http://insitu.revues.org/217>.

Gravari-Barbas, M. (dir.), *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 618 p.

Lecardane, R., et Tesoriere, Z., « Bunker culturel : la régénération du patrimoine militaire urbain à Saint-Nazaire », *In Situ*, n° 16, mis en ligne en mai 2011, URL : <http://insitu.revues.org/779>.

Mathis, D., « "Quand l'armée s'en va". Approche géohistorique des restructurations des espaces militarisés : l'exemple du sud mosellan », *Revue géographique de l'Est*, vol. 51/1-2, mis en ligne en juillet 2011, URL : <http://rge.revues.org/3249>.

Meillerand, M.-C., « Les terrains militaires comme ressort de l'urbanisation au xx^e siècle dans l'agglomération lyonnaise », *In Situ*, n° 16, mis en ligne en mai 2011, URL : <http://insitu.revues.org/382>

Neyret, R., « Du monument isolé au “tout patrimoine” », *Géocarrefour*, vol. 79/3, 2004, p. 231-237 ; mise en ligne en janvier 2008, URL : <http://geocarrefour.revues.org/746>.

Poncelet, E., « Le front oriental de Lille », *In Situ*, n° 16, mis en ligne en mai 2011, URL : <http://insitu.revues.org/197>.

Prelorenzo, C., « Patrimonialiser les bases de sous-marins et le Mur de l'Atlantique », *In Situ*, n° 16, mis en ligne en mai 2011, URL : <http://insitu.revues.org/312>.

Reichert-Schick, A., Eberle, I., « Beloved Heritage – Condemned Heritage. About the handling of fortification heritage within the border region Germany-France-Luxembourg », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 51/1-2, mis en ligne en juillet 2011, URL : <http://rge.revues.org/3302>.

Roth, F., « Metz annexée à l'Empire allemand (1871-1918) », dans Le Moigne, F.-Y. (dir.), *Histoire de Metz*, Toulouse, Éditions Privat, 1986, p. 343-371.

Veschambre V., Popa N., « Dynamiques économiques et renouvellement urbain en Roumanie : l'exemple de la ville de Timișoara », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 49/1, 2009, mis en ligne en juin 2010, URL : <http://rge.revues.org/895>.

Veschambre, V., *Traces et Mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2008, 315 p.

Waton, M.-D., « Les enceintes de Strasbourg à travers les siècles », *In Situ*, n° 16, mis en ligne en mai 2011, URL : <http://insitu.revues.org/442>.

Zanetti, T., « La Manufacture d'Armes de Saint-Étienne : un conflit mémoriel », *Noroi*, n° 217, 2010, p. 41-55 ; 2010/4, mis en ligne en décembre 2012, URL : <http://noroi.revues.org/index3467.html>

NOTES

1. En 1326, lors de la paix des harengs, la ville gagne son surnom de *Metz la Pucelle* car ses ennemis n'ont jamais réussi à franchir ses murailles. Cette fierté messine s'est pérennisée dans la culture populaire et s'est traduite par l'acceptation des servitudes de la place forte.
2. La gare de Metz, lieu symbolique du style néoroman germanique en France, n'a été inscrite (façade et toiture sur la place, à l'exception de la verrière ; hall de départ, salon d'honneur et buffet avec leur décor) à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques qu'en 1975.
3. Construit en 1559 au sein de l'espace militarisé de la nouvelle citadelle. Lorsque celle-ci sera détruite pendant la Révolution, le bâtiment sera préservé car fonctionnel.
4. Ancienne palestine d'un ensemble thermal du IV^e siècle, elle est devenue au VII^e siècle une chapelle abbatiale. Elle a été conservée lors de la phase de destruction du quartier pour être intégrée ensuite à la citadelle et servir d'entrepôt militaire en 1556, lors de l'occupation française de la ville et la construction de la « citadelle ». Restaurée au début des années 1970, Saint-Pierre-aux-Nonnains est devenue une salle de concerts et d'expositions.
5. Inspecteur général des forteresses de l'Empire en 1885, il organise les villes en grands camps retranchés avec ceintures fortifiées de Cologne, Strasbourg, Ingolstadt.
6. Ces ouvrages détachés dits *Festun* sont des ensembles d'une ou plusieurs casernes fortes enterrées sur trois côtés et ne présentant qu'une façade en pierre ou en béton. D'une capacité pouvant aller jusqu'à 2 000 hommes, elles sont protégées par des *blockhaus* et des batteries d'artillerie cuirassées, reliées par des réseaux de tunnels souterrains. Le dispositif est complété de fossés ou de douves sèches et de réseaux de barbelés. Huit seulement seront réalisés entre 1899 et 1916.

7. Le palais du gouverneur militaire de style néorenaissance rhénane, avec un plan en forme d'aigle, tournant son bec vers la France et dépliant ses ailes protectrices vers l'Empire, constitue le symbole architectural le plus remarquable.

8. En 2008, l'emprise foncière militaire était de 1 800 ha dont seulement 700 ha étaient réellement utilisés par l'armée. Après le redéploiement, seulement 200 ha seront à la charge de l'armée ; Contrat de redynamisation du site de défense de Metz et son agglomération, 2010, 76 p.

9. Au terme de la réforme, il doit rester 4 000 personnels civils et militaires occupant encore 200 ha. L'emprise militaire restante n'est pour l'instant pas totalement recensée.

10. Créée le 1^{er} janvier 2002, la communauté d'agglomération de Metz Métropole regroupe 44 communes.

11. Autour des forts, il existait trois zones de servitude. Une impossibilité de construire dans un rayon de 250 m, une seconde zone de 237 m où les constructions devaient être en bois et démolies en cas d'attaque. Enfin, une troisième zone de 487 m, où les constructions étaient soumises à l'autorisation du génie qui établissait également la trame viaire.

12. Le déclassement du fort de Bellecroix, puis sa cession au domaine public de l'État offrent 80 hectares à l'urbanisation pour construire le quartier de Grand Ensemble de Bellecroix.

RÉSUMÉS

Les redéploiements des armées au sein du territoire national libèrent de nombreuses infrastructures militaires inscrites au cœur des paysages urbains et périurbains des villes de garnison. Le paysage de la place militaire de Metz est le produit des empilements militaires successifs de différentes époques. Le départ progressif de l'armée entraîne l'aliénation et le retour à la ville d'îlots fermés de casernes et de ceintures de forts. Comment la métropole messine parvient-elle à réorganiser ces espaces démilitarisés transformant un héritage paysager identitaire en un patrimoine ? La reconversion fonctionnelle s'accompagne d'un processus de patrimonialisation mis en œuvre dans la réhabilitation des anciennes casernes Steinmetz, ou encore dans la requalification du site du mont Saint-Quentin.

Military redeployment within the country has freed up many military infrastructures at the heart of the urban and peri-urban landscapes of garrison towns. The landscape of the garrison district of the town of Metz is the result of successive strata of military installations from different periods. The gradual departure of the Army has led to the transfer and restitution to the town of closed blocks of barracks and fortified enclosures. How does the city of Metz reorganise these demilitarised areas to transform an inherited landscape with a marked identity into a part of its heritage? Functional reconversion is accompanied by a process of "heritagisation" through the rehabilitation of the former barracks of Steinmetz, or in the requalification of the site of Mont Saint-Quentin.

INDEX

Mots-clés : identité, patrimoine, paysage, régénération, réhabilitation

Keywords : identity, heritage, landscape, regeneration, rehabilitation

AUTEURS

ANNE MATHIS

Anne Mathis est titulaire d'un master en géographie, Loterr, université de Lorraine.
anne.mathis[at]ac-nancy-metz[dot]fr

DENIS MATHIS

Denis Mathis est docteur en géographie et chercheur associé Loterr, université de Lorraine.
denis.mathis[at]univ-lorraine[dot]fr